– III –

STRUCTURE ET ÉVOLUTION DES ÉCRITURES LIVRESQUES DE L'ÉPOQUE BYZANTINE*

253

Depuis Bernard de Montfaucon et sa *Palaeographia graeca* (Paris 1708), l'étude des écritures livresques de l'époque byzantine n'a pas marqué de progrès décisif. Pourtant, la papyrologie, la diplomatique et l'épigraphie nous ont fait connaître d'autres catégories d'écriture, de la cursive des papyrus à l'écriture de chancellerie, grâce auxquelles nous pouvons mieux comprendre la constitution et les transformations des écritures livresques. La relation qui unit ces diverses catégories d'écriture est évidente. Ainsi, qui songerait à parler des origines de la minuscule sans se référer à la cursive des premières années du VIIIe siècle, dont elle est la forme normalisée ? De son côté, M. Franz Dölger a analysé avec finesse et précision les particularités des écritures documentaires et montré quel profit on peut en tirer pour la datation des manuscrits[1], tout comme font les papyrologues avec les documents et les livres antiques. C'est dans un esprit différent que je me propose d'étudier ici les principales écritures livresques de l'époque byzantine : je montrerai la variété des points de vue auxquels on peut les examiner, afin de dégager quelques-unes des lois qui régissent leur structure et règlent leur évolution.

Avant d'entreprendre une étude de ce genre, il faut d'abord répondre à la question suivante : qu'est-ce qu'une écriture ? Dans le cas précis qui nous intéresse, celui des écritures livresques de l'époque byzantine, comme pour toute écriture alphabétique, c'est la transcription d'un alphabet, c'est-à-dire d'un ensemble de signes, possédant chacun sa valeur propre, qui transpose graphiquement un système phonique. Quelle qu'en soit l'origine lointaine, cet ensemble de signes paraît conventionnel ou arbitraire aux yeux de celui qui l'emploie ; avec une légère adaptation, ce que Leibniz écrivait du langage, dans ses *Nouveaux essais sur l'entendement humain*, s'applique fort bien à 254
l'écriture : « il n'y a aucune connexion naturelle entre certaines lettres et certains sons articulés (car, en ce cas, il n'y aurait qu'une écriture parmi les hommes), mais il y eut une institution arbitraire en vertu de laquelle telle lettre a été volontairement le signe de tel son articulé. »

* *Polychronion : Festschrift Franz Dölger zum 75. Geburtstag*, hrsg. von P. Wirth, Heidelberg 1966, p. 253-265.

1. Il suffit de rappeler les Schrift-Analysen parsemées dans *Aus den Schatzkammern des Heiligen Berges* (München 1948) et l'application de cette méthode à une note que porte le *Marcianus gr.* 447 (*coll.* 820) d'Athénée (en annexe à un article de P. Maas, Verschiedenes zu Eustathios, *Byzantinische Zeitschrift* 45, 1952, p. 2).

Le système phonique que transpose graphiquement l'alphabet a sa structure propre, dont la complexité a été mise en lumière par les recherches phonologiques ; cette structure a exercé une influence sur la constitution et le développement de l'alphabet. Certaines modifications de celui-ci sont dues au souci de respecter la structure du système phonique de la langue. En grec, par exemple, la création des dernières lettres de l'alphabet a été entraînée par l'existence de signes notant un seul phonème d'un groupe. Le thêta (Θ) notant la dentale sourde aspirée a entraîné la création de signes pour les deux autres occlusives aspirées, soit phi (Φ) et khi (deux signes différents, Χ et Ψ, utilisés respectivement dans les alphabets dits orientaux et occidentaux). Le signe de la sifflante sourde samek des alphabets sémitiques, utilisé dans les alphabets grecs orientaux pour noter le groupe consonantique palatale sourde douce plus sifflante, soit xi (Ξ, mais Χ dans les alphabets occidentaux), a entraîné la création d'un signe pour la labiale du même ordre suivie de sifflante, soit psi (Ψ) ; en pareille position, la dentale sourde s'étant assimilée très tôt à la sifflante, la création d'un troisième signe pour le groupe *ts* n'était donc pas nécessaire ni même utile. Quant à l'oméga (Ω), sa création est devenue nécessaire en ionien d'Asie lorsque, l'aspiration initiale ayant disparu dans ce dialecte, le signe qui servait à la noter, devenu disponible, a été utilisé pour distinguer le *e* long (êta, Η) du *e* bref (epsilon, Ε) ; il a fallu alors distinguer aussi, selon leur quantité, les deux voyelles de timbre *o*, dont le degré d'aperture respectif correspondait à celui des deux *e*.

Il ne faut donc pas confondre cette corrélation, qui recouvre une réalité phonologique, de celle qui s'établit entre deux lettres dont le tracé présente une partie commune ; le digamma est ainsi dénommé parce que, selon les termes de Denys d'Halicarnasse (*Antiquités romaines* I, 30), il comporte deux traits transversaux (Ϝ), alors que le gamma (Γ) n'en a qu'un.

Par le jeu des corrélations graphiques, l'alphabet a sa structure propre, qui ne correspond guère à celle du système phonologique dont il est la transposition graphique. L'alphabet transpose un système phonique, l'écriture est la transcription de l'alphabet et elle se réalise dans la copie du scripteur. Sans pousser à fond l'analogie, on pourrait dire que l'alphabet (souvent commun à plusieurs langues) est au langage ce que l'écriture est à la langue et sa réalisation à la parole.

Ces considérations générales nous permettent de mieux comprendre ce
255 qu'est une écriture grecque, l'onciale biblique par exemple, ou la minuscule ancienne : un système de vingt-quatre signes, qui se réfèrent distinctement à l'alphabet de base tout en présentant entre eux ce qu'on peut appeler un air de famille. Tout système d'écriture est en effet soumis à deux tendances contradictoires : une tendance à la différenciation des signes, pour éviter toute confusion d'ordre graphique, chez le scripteur lui-même comme chez son lecteur ; une tendance à l'uniformisation, tous les signes arrivant à être fondus sinon dans le même moule, du moins dans un petit nombre de moules. La constitution d'un système d'écriture suppose un équilibre entre